

Déclaration

95/51

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE ROY MACLAREN,

MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL,

À LA DEUXIÈME CONFÉRENCE D'OTTAWA

ORGANISÉE PAR L'AMBASSADE DE SUÈDE,

LA CHAMBRE DE COMMERCE CANADA-SUÈDE

ET LE CONSEIL COMMERCIAL DE SUÈDE

OTTAWA (Ontario)

Le 22 septembre 1995



Permettez-moi d'abord de féliciter l'ambassade de Suède, la Chambre de commerce Canada-Suède et le Conseil commercial de Suède d'avoir organisé cette conférence. Je vous remercie d'avoir bien voulu me ménager une place au programme.

Lors de mon voyage en Suède en juillet dernier, j'ai eu le privilège de rencontrer plusieurs chefs d'entreprise et de m'entretenir avec eux du potentiel inexploité que recèlent la coopération et les partenariats entre les entreprises canadiennes et les entreprises suédoises.

J'ai aussi eu l'occasion de méditer sur les liens qui unissent nos deux pays. En effet, nous sommes deux démocraties nordiques, possédant une géographie variée et d'abondantes ressources naturelles. Nous partageons également un engagement philosophique profond envers le multilatéralisme et l'ordre international, et avons travaillé côte à côte au fil des ans au sein de l'ONU [Organisation des Nations Unies], de l'OCDE [Organisation de coopération et de développement économiques] et du GATT [Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce]. Nous devons tous deux faire face à des défis intérieurs similaires : la réduction de la dette et la réforme des programmes sociaux. En outre, en raison de notre économie petite et ouverte, nous subissons les influences des forces économiques extérieures et notre prospérité dépend en grande partie des exportations, honneur équivoque s'il en est.

Mais le parallèle ayant le lien le plus étroit avec nos délibérations d'aujourd'hui est notre préoccupation croissante au sujet des relations transatlantiques. Nos deux pays ont cherché à s'assurer leurs marchés les plus importants au moyen de groupes régionaux, mais nous continuons néanmoins à jeter un regard vers l'extérieur. Si nous sommes tous deux obligatoirement liés au régionalisme, nous demeurons essentiellement des nations du monde, préoccupées par le fait que l'Europe et l'Amérique du Nord tendent de plus en plus à former des blocs régionaux.

Voilà pourquoi le Canada et la Suède, en tentant de redéfinir les relations transatlantiques de l'après-guerre froide, ont adopté une perspective similaire.

L'Europe et l'Amérique du Nord assurent une large part du leadership politique et économique dans le monde. Lorsque nous sommes divisés, les effets se font sentir à l'échelle de la planète. Lorsque nous conjuguons nos efforts, comme nous l'avons fait avec si grand bonheur depuis la Deuxième Guerre mondiale, nous sommes capables d'ériger un meilleur système mondial.

Depuis la fin de la guerre froide en 1989, les leaders politiques sont à la recherche d'un nouvel ordre mondial. Curieusement, celui-ci se dessine devant nos yeux. Ce nouvel ordre subit l'influence non pas de considérations d'ordre géopolitique ou militaire, mais des forces immuables de l'économie et de la technologie.

Mais on ne se débarrasse pas si facilement de vieilles habitudes. Quarante ans de guerre froide nous ont laissé un legs dont il est difficile de se défaire. Les concepts tels que l'équilibre des forces, les parapluies nucléaires, la théorie des dominos et un monde bipolaire continuent de hanter nos pensées et de compliquer la tâche à accomplir.

Comme premier pas, nous, Nord-Américains, devons bien comprendre les changements révolutionnaires qui ont balayé l'Europe ces dernières années. Tandis que le bloc soviétique se désagrègeait, les pays de l'Europe de l'Ouest - menés par l'Union européenne - étaient en train de se regrouper. En fait, nombreux sont ceux qui ont laissé entendre que ce regroupement est largement responsable de la désagrégation du bloc soviétique. Bien que, sur les plans de la politique et de la sécurité, nombre de répercussions de cette évolution sautent aux yeux, ce sont, pour ma part, les incidences économiques qui me fascinent le plus.

Le développement économique en Europe est induit par trois facteurs. Le premier, c'est le regroupement des pays de l'Europe de l'Ouest, grâce à l'expansion de l'Union européenne, qui a récemment accueilli en son sein la Suède, la Finlande et l'Autriche, et grâce à un essor et un regroupement continus, y compris, à terme, l'adoption d'une monnaie commune.

À la faveur de l'Acte unique européen, du Marché unique et du Traité de Maastricht, l'Union européenne s'est transformée. Elle est désormais mieux coordonnée et mieux placée pour jouer un rôle à part entière sur la scène mondiale. Pour la première fois, elle a donné à sa politique étrangère une identité qui vient enrichir le rôle que lui confère sa politique économique et commerciale.

L'Union européenne est une superpuissance économique. Nous sommes en présence d'un marché unique, riche et prospère de 370 millions d'habitants, dont le PIB est plus élevé que celui des États-Unis.

Le deuxième facteur est l'établissement d'économies de marché en Europe centrale et orientale, et la croissance économique qui en découle. Nous n'avons qu'à constater les changements dans l'ancienne République démocratique allemande pour entrevoir le potentiel à long terme de cette région.

Troisièmement, l'intégration économique de l'Europe centrale et orientale et de l'Europe occidentale progresse au fur et à mesure que les nouvelles économies de marché réorientent leur système commercial. L'accession à l'Union européenne de la Pologne, de la Hongrie, de la République tchèque et de la Slovaquie ne fera qu'accélérer ce processus.

Ces développements pourraient faire de l'Europe la locomotive de la croissance économique mondiale au siècle prochain. C'est cette

nouvelle Europe avec laquelle le Canada doit collaborer pour redéfinir les relations transatlantiques.

Le gouvernement du Canada a trois objectifs fondamentaux concernant ses relations avec l'Europe. Premièrement, nous voulons assurer la paix et la sécurité en Europe en nous fondant sur le concept de la sécurité politique. Deuxièmement, nous désirons promouvoir le pluralisme politique et l'économie de marché en Europe centrale et orientale. Enfin, nous tenons à resserrer les liens économiques avec l'Europe par la libéralisation du commerce et l'instauration éventuelle du libre-échange.

Ce dernier objectif est vital. Les questions économiques seront absolument déterminantes pour les relations transatlantiques de l'avenir tout comme l'ont été dans le passé les questions de sécurité. Le Canada, la Suède et d'autres puissances économiques moyennes ont en commun la ferme intention de soumettre à des règles et à des lois convenues mutuellement autant d'aspects possibles de leurs relations en matière de commerce et d'investissement. Cette approche donne aux exportateurs et aux investisseurs la certitude et la fiabilité dont ils ont besoin, et favorise la croissance et la prospérité.

Comme le savent la Suède et le Canada, les disciplines multilatérales, qui prévoient une application plus large des règles, sont préférables puisqu'elles permettent une rationalisation économique de marchés plus vastes ainsi qu'une efficacité accrue et des économies d'échelle. C'est pour cette raison que nos deux pays sont résolus à mettre en place une Organisation mondiale du commerce (OMC) puissante et efficace. Malheureusement, il est difficile de créer et de faire accepter des disciplines multilatérales étant donné qu'il est de plus en plus difficile d'établir un consensus à mesure que s'accroît la diversité des membres.

C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à tenter d'autres arrangements s'ils constituent la meilleure façon d'élargir l'établissement de règles à d'autres domaines ou d'atteindre des niveaux d'obligation additionnels dans des domaines d'ores et déjà réglementés. Telle est la voie qu'ont suivie l'Union européenne aussi bien que l'ALENA [Accord de libre-échange nord-américain]. La logique de ce processus s'applique également de chaque côté de l'Atlantique et entre ces deux régions, et tout autant dans la région de l'Asie-Pacifique.

Le fait qu'il y ait une résistance face à une intégration économique et une libéralisation des marchés plus poussées démontre que nous avons réussi jusqu'ici. Nous avons dépassé les étapes faciles de la libéralisation, et, au cours des étapes à venir, elle devra se frayer un chemin dans des domaines plus ardues, mais où les gains seront d'autant plus importants.

L'essentiel est que nous devons progresser car le fait de maintenir le statu quo est trop onéreux. Les obstacles existants aux échanges et à l'investissement transatlantiques coûtent des emplois et amplifient les pressions inflationnistes et la hausse des taux d'intérêts. Étant donné les défis auxquels font face les gouvernements des deux côtés de l'Atlantique pour ce qui est de la création d'emplois, de la compression des dépenses, de la réduction du déficit et de la promotion de la croissance, nous ne pouvons nous permettre de suivre une autre voie.

Je suis heureux de voir que les pays de l'Atlantique reconnaissent de plus en plus qu'il faut faire quelque chose pour renouveler et revitaliser les liens transatlantiques.

Ainsi, la Commission européenne a récemment saisi l'administration américaine d'un document sur l'amélioration des liens transatlantiques. L'une des nombreuses recommandations qui y sont contenues consiste à créer un « espace économique transatlantique ». Ce document fait fond sur les suggestions constructives de nombreux dirigeants gouvernementaux, dont mon homologue suédois.

La Grande-Bretagne a proposé une initiative pionnière, qui verrait les pays de l'Atlantique jouer un rôle de chef de file dans la promotion de la libéralisation du commerce et de l'investissement, tant au sein de l'OMC que de l'OCDE. Nos collègues allemands ont, comme moi-même, proposé la création d'un groupe international de citoyens éminents des pays de l'Atlantique pour nous tracer la voie à suivre.

Le dialogue est encore à l'étape de la formulation des façons de procéder et des buts précis à atteindre. Parmi les possibilités relevées, citons des réductions supplémentaires des droits de douane, de nouvelles règles relatives à l'investissement, une protection accrue de la propriété intellectuelle, des accords en matière de transports maritimes et aériens, et une amélioration des règles régissant les marchés publics.

Le programme à proprement parler est encore en voie de formulation, mais un consensus se dégage clairement d'ores et déjà : le statut quo est insuffisant. Si les nations de l'Atlantique veulent rester à la tête du progrès économique à l'avenir, nous devons revitaliser les anciens « ponts transatlantiques », et en jeter de nouveaux.

Le récent Sommet du G7 à Halifax nous a fait entrevoir un bref instant de quoi l'avenir sera fait, lorsque le Canada et l'Union européenne ont signé un important accord de coopération dans le domaine des sciences et de la technologie. Cet accord a ouvert les portes aux entreprises, aux universités et aux chercheurs canadiens, qui pourront désormais former des coentreprises avec des partenaires européens participant au Quatrième Programme

cadre de l'Union européenne pour la recherche et le développement, doté d'un budget de 23 milliards de dollars.

Dans les semaines à venir, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international sera l'hôte de séminaires à Montréal, Toronto et Vancouver pour expliquer aux milieux canadiens intéressés en quoi consiste l'accord en question, ce qui amorcera une ère nouvelle de coopération dans le domaine des sciences et de la technologie.

D'autres initiatives sont en cours. Nous négocions avec l'Union européenne des accords de coopération en matière de politiques de concurrence et de douanes. Nous sommes sur le point de signer un accord sur l'éducation et la formation. Nous négocions des accords sur les inspections vétérinaires ainsi que sur la reconnaissance mutuelle des tests et de la certification au chapitre des normes régissant les produits. Tout cela par souci de resserrer la coopération et de libéraliser les échanges.

Ni la Suède ni le Canada ne prétendent au rang de superpuissance, mais tous deux sont à la fois respectés et influents, l'un au sein de l'Union européenne, l'autre dans la zone de l'ALENA. Nous partageons une responsabilité commune, celle d'assumer un rôle de premier plan dans le règlement des problèmes de portée mondiale.

Nous sommes à la hauteur de la tâche. Nous avons collaboré aux opérations de maintien de la paix. Nous avons créé les institutions internationales assurant notre sécurité collective et nous pouvons construire le pont transatlantique garant de notre prospérité commune. Et quand les circonstances nous propulseront à l'avant-scène, il ne faudra pas hésiter à aller de l'avant!

Merci.